RCS : CLERMONT FERRAND
Code greffe : 6303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 00187
Numéro SIREN : 502 913 650
Nom ou dénomination : QUATRIUM

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2016 sous le numéro de dépôt 4205

4205

1 JUIL. 2016

DEPOT N° 2016 007698 DU 30/06/2016

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CLERMONT-FERRAND

ORDONNANCE

Nous, Patrick PERROTIN, Président du Tribunal de Commerce de CLERMONT-FERRAND,

Vu la requête qui précède et les motifs y énoncés,

Vu les dispositions de l'article L 225-100 et R 225-64 du Code de Commerce,

Prolongeons jusqu'au 30 Septembre 2016 le délai imparti à la société QUATRIUM (SARL) pour tenir son assemblée annuelle des comptes de l'exercice clôturé le 31/12.

Fait à CLERMONT-FERRAND, le 30/06/2016

Le Greffier,

M. JALENQUES

Le Président,

P. PERROTIN

expédition
ej/01/07/2016

Pour expédition certifiée conforme à l'original

Me Michel JALENQUES, greffier associé

ARRIVÉ LE :
30 JUIN 2016
TRIBUNAL DE COMMERCE
GREFFE DE CLERMONT-FERRAND

REQUETE

A Monsieur le Président du Tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND

- Maître Charly CORDEIRO, avocat au Cabinet CESIS, 126 rue Armand Fallières – 63028 CLERMONT FERRAND CEDEX 2,

Représentant,

Monsieur Franck DONDAINAS, Gérant de la Société QUATRIUM société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros ayant son siège social au 1 rue Claude Danziger 63100 CLERMONT-FERRAND, immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND sous le n° 502 913 650

A l'honneur de vous exposer :

- Que la société « QUATRIUM » a clôturé son dernier exercice social le 31 décembre 2015, conformément aux statuts ;
- qu'elle se trouve dans l'impossibilité de réunir l'assemblée générale ordinaire des associés à l'effet de statuer sur les comptes sociaux dans les six mois de cette date, comme lui en fait l'obligation l'article 14 des statuts de ladite société, sous réserve de prolongation de ce délai par décision de justice,
- qu'en effet, un délai supplémentaire est nécessaire pour terminer la mise au point des documents comptables et juridiques à soumettre à cette assemblée et ainsi permettre aux associés d'exercer leur droit de communication préalable et au Commissaire aux comptes d'exécuter sa mission.

C'est pourquoi, l'exposant, requiert qu'il vous plaise, Monsieur le Président, vouloir bien prolonger jusqu'au 30 septembre 2016, le délai prévu par l'article 14 des statuts de la société « QUATRIUM » pour la tenue de l'assemblée générale ordinaire de l'approbation des comptes de ladite société.

Et vous ferez justice.

Fait à CLERMONT-FERRAND,
Le 28 Juin 2016
En un exemplaire.

CESIS
CABINET D'AVOCATS
SELARL au capital de 132.120 €
126, rue Armand Fallières
63028 CLERMONT-FERRAND Cédex 2
Tél. 04 73 19 25 29
RCS Clermont-Fd 870 200 052